

Préparation DU CONSEIL D'ÉCOLE DE VAILLY SUR SAULDRE

Du Lundi 9 novembre 2020

Désignation du secrétaire de séance : Mme AGEORGES : Pour , Contre , Abstention

La séance est ouverte à 17h35.

<u>Parents élus le 9 octobre 2020:</u>	présent(e)	absent(e) et/ou excusé(e)
Mme Vanessa MITTEAU	oui	
M. Yves GOURDET	oui	
Mme Julie LECLERC	oui	
Mme Séverine GUILLANEUF	oui	
Mme Laure AGEORGES	oui	
<u>Maire et conseiller municipal ou adjoint :</u>		
Mme Chrystelle PAYE	oui	
Mme Emilie GENNY	oui	
<u>Inspecteur de l'Education Nationale :</u>		
M. Michaël BILLEBAULT		Excusé
<u>Enseignantes :</u>		
Mme Béatrice DUVAL	oui	
Mme Ludivine BARGIN	oui	
Mme Elisabeth GRANCOURT		Excusée (en arrêt maladie)
Mme Laurie BARNEOUD-ROUSSET ZIL	oui	
<u>Rased :</u>		
Mme Aurélie WIT (psy EN)		Excusée
<u>DDEN :</u>		
Mme Claire POIX	oui	

Après avoir lu l'ordre du jour les différents points sont examinés.

PLAN

- | | | |
|---|---------------------------------|---|
| 1 – Règlement intérieur | 3.5 enfants en difficulté | 6 – Sorties, spectacles et manifestations |
| 2 – Compte-rendu élections parents d'élèves | 3.6 bibliothèque municipale | 7 – Questions diverses |
| 3 – Organisation pédagogique de l'école | 3.7 gymnase | 7.1 Garderie périscolaire |
| 3.1 effectifs rentrée 2020 – 2021 | 3.8 organisation temps scolaire | 7.2 Cantine scolaire |
| 3.2 cycle piscine | 3.9 APC | 7.3 Transport scolaire |
| 3.3 décroisement | 4 – Projet d'école 2019 - 2023 | 7.4 Visites médicales |
| 3.4 langues vivantes | 5 – DUERP | 7.5 Exercices de sécurité |
| | | 7.6 Protocole sanitaire |
| | | 7.7 Equipement de l'école |

1) Règlement intérieur :

Les points modifiés en raison de la crise sanitaire sont lus :

- Les nouveaux horaires permettant deux services de cantine (11h30-12h30 pour les maternelles et 12h30-13h30 pour les élémentaires).
- Renforcement des règles d'hygiène et du nettoyage des locaux.
- Rajout d'un point sur le respect du protocole : « En cas de crise, notamment sanitaire, les membres de la communauté éducative (parents, élèves, personnels enseignants et non enseignants, partenaires) doivent respecter les consignes fixées par le protocole national ». (source : « Guide académique 2020-2021 » du 13/10/20)

Le nouveau règlement intérieur est approuvé et voté par les personnes présentes.

2) Compte-rendu des élections des parents d'élèves :

Cette année il y avait 1 liste présentée pour les élections du vendredi 9 octobre 2020, il y a eu 64 votants pour 88 inscrits soit 72,7 % de votants et 57 votes exprimés soit 89,1 % des votes exprimés.

Les parents élus sont :

Mme Vanessa MITTEAU (classe de CP/CE1/CE2), M. Yves GOURDET (classe de CM1/CM2), Mme Julie LECLERC (classes de CM1/CM2), Mme Séverine GUILLANEUF (classe de PS/MS/GS et classe de CP/CE1/CE2) et Mme Laure AGEORGES (classe de PS/MS/GS et classe de CP/CE1/CE2).

L'an passé il y avait 56 votants pour 79 inscrits soit 70,9 % de votants. Il y avait eu 51 bulletins exprimés soit 91,1 % de votes exprimés.

3) Organisation pédagogique de l'école :

3.1 Effectifs rentrée 2020-2021 :

PS : 12 élèves (dont 1 arrivée le 02/11/20) ; MS : 7 élèves (dont 1 arrivée le 02/11/20 et 1 arrivé le 09/11/20) ; GS : 4 élèves ; CP : 13 élèves (dont 1 arrivée le 02/11/20) ; CE1 : 5 élèves ; CE2 : 6 élèves ; CM1 : 11 élèves ; CM2 : 7 élèves
Soit un effectif global de 65 élèves.

Classes :

- PS/MS/GS de Mme GRANCOURT : 23 élèves
- CP/CE1/CE2 de Mme BARGIN : 24 élèves
- CM1/CM2 de Mme DUVAL : 18 élèves

3.2 Organisation 2020-2021 :

- Changement de l'équipe enseignante :

Mme RIBALLET remplacée par Mme BARGIN

Z.I.L. : inchangée Mme Laurie BARNEOUD-ROUSSET (remplaçant actuellement Mme GRANCOURT)

- Changement des horaires scolaires en raison de la crise sanitaire :

- semaine de 4 jours L Ma J et V :

- maternelle : 8h55 (accueil à 8h45)-11h30 avec cantine à 11h30 / 13h-16h25

- élémentaire : 9h (accueil à 8h50)-12h15 avec cantine à 12h30 / 13h45-16h30

- Toutefois, les anciens horaires sont susceptibles d'être remis en place au cours de l'année si le protocole sanitaire le permet (maternelle : 9h-11h55/12h et 13h30-16h25/30 – élémentaire : 9h-12h et 13h30-16h30).

3.3 Cycle piscine :

Les 2 classes élémentaires iront cette année le mardi matin de 10h30 à 11h15 sur place (départ 9h45 et retour pour 12h) sur deux créneaux différents (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire) : du 14/12/20 au 22/01/21 pour les CP/CE1/CE2 (4 séances) et du 25/01/21 au 26/03/21 pour les CM1/CM2 (5 séances).

- △ - Jeux interclasses : 14 et 15 juin 2021 à confirmer
- △ - Bonnet de bain obligatoire

L'année dernière, seulement 2 parents ayant obtenu l'agrément du Directeur Académique pouvaient accompagner les élèves ... Cette année, 3 parents supplémentaires se sont dévoués.

Nous remercions sincèrement ces parents qui se mobilisent pour les enfants et nous appelons toujours à la mobilisation.

3.4 Décloisonnement :

Il n'y a plus de décloisonnement cette année étant donné que les classes sont regroupées par cycle (CP/CE1/CE2 = cycle 2 et CM1/CM2 = cycle 3)

3.5 Langues vivantes :

Pas d'intervenants extérieurs pour l'enseignement de l'anglais (comme les années précédentes). Il est à noter que l'anglais sera enseigné du CP au CM2 par les enseignantes respectives et qu'une initiation est mise en place en GS (chants, histoires...)

3.6 Enfants en difficulté :

Il y a l'aide apportée dans la classe et une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages dans le cadre des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) dont une partie est consacrée aux difficultés d'apprentissage.

Cette année le RASED (réseau d'aide) d'Aubigny n'a qu'un seul poste pourvu: Madame Aurélie WIT, psychologue Education Nationale.

3.7 Fréquentation de la bibliothèque municipale :

En raison du protocole sanitaire, nous ne pouvons pas nous rendre en classe entière à la bibliothèque ce qui nous empêche d'y aller pour le moment. Nous y retournerons quand les conditions sanitaires nous le permettront.

3.8 Gymnase :

Comme chaque année, un planning du gymnase a été organisé :

- En période 2 : initialement prévu : les élémentaires les jeudis de 13h50 à 14h50 mais en raison du protocole, seule la classe de Mme Bargin ira au gymnase durant cette période.
- En période 3 : les maternelles les jeudis de 9h10 à 10h30 et la classe de CP/CE1/CE2 les mardis de 13h50 à 14h50
- En période 4 : les maternelles les jeudis de 9h10 à 10h30, la classe de CP/CE1/CE2 les jeudis de 13h50 à 14h50 et la classe de CM1/CM2 les vendredis de 15h15 à 16h15.

L'utilisation de ces créneaux est sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

3.9 APC :

APC : de 16h30 à 17h10 : L Ma et J, pas plus d'une ½ classe

Les heures d'activités pédagogiques complémentaires sont consacrées à des activités de lecture et de compréhension. Toutefois, exceptionnellement cette année, compte tenu des conditions particulières dans lesquelles l'année scolaire 2019-2020 s'est déroulée, Monsieur Billebault nous autorise à consacrer une partie des APC à d'autres domaines d'enseignement, les mathématiques notamment.

4) Projet d'école 2019 - 2023 :

A nouveau, 4 axes de travail:

- 1. Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves :
 - o Dans le domaine informatique :
 - Utilisation de logiciels, traitement de texte en groupe restreint avec nouveau matériel acheté suite au projet ENIR 2
 - o Dans le domaine de la langue écrite :
 - travail sur les contes traditionnels C1
 - Le prix des Incorruptibles (livres littérature jeunesse) C1 C2 C3
 - Autour de la poésie C1 C2 C3 Objectif : écrire un recueil de poésies par nos élèves
 - o Développer la pratique de l'oral dans les différents domaines d'apprentissage :
 - Participer à des débats, réaliser des exposés C2 et C3
- 2. Répondre à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers :
 - Evaluations diagnostiques: vérifier les acquisitions de base en début d'année de la MS au CM2
 - Faire connaître la réalité de toutes les 6èmes, avec la visite du collège.
- 3. Assurer les parcours citoyens, culturels, artistiques et sportifs :
 - Cross du collège d'Aubigny en octobre, rencontre avec 6^{ème}... avec un parcours de 1600m: n'a pas eu lieu cette année.
 - Découverte, manipulation et acquisition dans un domaine artistique : le modelage à La Borne et la Mosaïque..... pour tous
 - Chorale d'école pour les 3 classes
 - La Grande Lessive: installation plastique éphémère avec deux sessions par an. Le 15 octobre a eu lieu la 1ère session dont le thème était: " Inventons notre histoire"; la prochaine devrait avoir lieu en mars.

- 4. Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite (Conforter une école bienveillante et exigeante) :
 - Prévenir le harcèlement : sensibiliser, former, prendre en charge
 - Associer les parents à la vie de l'école avec APE ; activités et actions (Incos, La Grande Lessive, rando, fête, kermesse...)
 - Valoriser les liens avec les partenaires locaux : bibliothèque municipale *quand le protocole sanitaire nous le permettra* (comcom + commune), Ecoles fleuries (jardin), Association sportive locale : plurisports et course d'orientation avec Vailly loisirs VTT, la pêche avec M Tortrat, ...)

Le projet est approuvé par les membres du Conseil d'Ecole.

5) DUERP

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels devra être réactualisé en raison du risque Covid-19.

- Stores classes élémentaires à remplacer par rideaux ignifugés : en attente mais dans le cadre d'un projet « rénovation énergie » qui a été validé, des stores seront prochainement installés.
- Film sans tain Demandé dans le cadre du plan vigipirate Toujours en attente.
- Des balles de tennis usagées récupérées auprès du club local ont été mises sous les pieds des chaises des trois classes afin de diminuer le volume sonore. *Nous remercions pour cela le club ainsi que la mairie.*

6) Sorties, spectacles et manifestations :

- **Opération Nettoyons la nature Vendredi 25/09/2020** : n'a pas pu se faire cette année à cause du mauvais temps.
- **Course Paris-Gien-Bourges** : course annulée cette année.
- **Le cross CM2/6^{ème}** : le cross n'a pas eu lieu cette année.

- La Grande Lessive : jeudi 15 octobre 2020

Le thème retenu : « Inventons notre histoire », Format : A4, dessin, photo, collage, ... participation des familles à venir. Le prochain rendez-vous est fixé le 25 mars 2021 ... thème à venir.

- La randonnée pédestre :

Les classes de l'école de Vailly de la PS au CM2 n'ont pas pu réaliser la traditionnelle randonnée pédestre automnale en 2020, mais il est question de la faire au printemps, en fonction de la météo et de l'évolution de la situation sanitaire.

- **Commémoration 11 novembre 1918** : en raison de la crise sanitaire, l'école n'organisera pas de commémoration cette année. En revanche, une cérémonie filmée par la mairie sera mise en ligne et pourra être consultée sur son site.

- Téléthon (5 et 6 décembre) :

D'habitude, la participation des enfants de l'école se fait par la réalisation de délicieux gâteaux et friandises qui sont vendus aux parents d'élèves à l'école maternelle et élémentaire. L'intégralité de la vente est versée au profit du Téléthon.

Pour intégrer tous nos élèves et personnel enseignant nous réalisons cette action pendant le temps scolaire (préparation et vente).

Cette année, la décision de poursuivre l'action n'a pas été prise; nous attendons de voir l'évolution de la situation sanitaire... qui paraît mal engagée.

- Noël:

- Un spectacle est prévu le 14 décembre 2020 au Centre Socio- culturel, financé par la coopérative et la commune. Le spectacle s'intitule "Gaïa, la planète aux couleurs" de la Compagnie Axé Cirque à Orléans. Ce spectacle mélange danse, théâtre et cirque avec de la jonglerie, des acrobaties et de l'aérien. Il dure environ 40 minutes.

- La commune prévoit un cadeau pour chaque enfant (un livre), ainsi qu'un goûter et des chocolats sous emballage individuel. L'association de parents d'élèves prévoit elle aussi un cadeau par enfant.

Nous tenons à remercier la mairie et l'association de parents d'élèves.

- La fête de fin d'année de l'école :

Date sous réserve: 18 juin 2021

- Les Piles s'empilent :

On continue.

- Les cartouches d'encre et toner et les portables usagés:

La collecte continue avec la société LVL, les cartouches et les portables ainsi réutilisés sont valorisés et génère un don à Enfance et Partage.

7) Les questions diverses :

7.1 Garderie

La garderie accueille désormais les enfants dès 7h (au lieu de 7h30).

7.2 La cantine scolaire :

Mme Horn Christine est remplacée pour le moment par Mme Brun Myriam. Mme Van Haelen est toujours présente. Deux services de cantine sont organisés avec les contraintes du protocole sanitaire.

7.3 Le transport scolaire :

- Car société STI Centre de Saint Doulchard (Dampierre)

- Car de la Société Millérioux (Sury, Thou, Villegenon)

Il est rappelé que pour tout problème ou questionnement, les parents d'élèves doivent s'adresser à la mairie d'Oizon, la secrétaire transmettra les requêtes au président du syndicat de ramassage et/ou au conseil départemental.

Une demande d'arrêt avait été formulée pour un dépôt plus près du bourg de Sury-ès-Bois, mais le bourg étant très étroit, le bus n'a de place ni pour se garer ni pour manœuvrer.

7.4 Visites médicales :

Aucune date n'est fixée pour le moment.

7.5 Exercices de sécurité :

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) doit permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale en cas de risques majeurs. Il regroupe les exercices incendie, confinement et attentat-intrusion.

Cette année, ont été déjà réalisés 1 exercice d'évacuation incendie et 1 exercice attentat-intrusion.

7.6 Protocole sanitaire :

- Demande de personnel communal, dans le cadre de l'application du protocole, pour le nettoyage des éléments souvent en contact, tels que poignées de porte, interrupteurs, poignée de la fontaine à eau... —> *Le personnel n'étant pas disponible, à défaut, demande de lingettes désinfectantes pour les enseignantes qui feront le nettoyage elles-mêmes.*

- Un arrêté préfectoral a été instauré le 30/10/2020. Il impose le port du masque dans certains lieux de l'ensemble des communes du département du Cher : « À compter du vendredi 30 octobre 2020 et jusqu'au vendredi 27 novembre 2020 inclus, le port du masque est obligatoire pour les personnes de onze ans ou plus (et dans la mesure du possible pour les enfants de 6 à 10 ans) dans les espaces publics suivants situés sur l'ensemble des communes du département du Cher : **dans un périmètre de 50 mètres autour des crèches, des établissements d'enseignement, des centres de formation, publics et privés.** » « La violation des dispositions prévues au présent arrêté est punie de l'amende prévue pour les contraventions de la 4ème classe (135 €). »

7.7 Equipement de l'école :

Certains travaux sont en attente:

- peinture cour école élémentaire et peinture de signalisation transport scolaire devant les 2 bâtiments (route de Chevaize et boulevard de la république) —> *Le matériel est prêt mais il faut attendre des conditions climatiques correctes pour réaliser les peintures (sans doute au printemps).*

- stores ou rideaux ignifugés chez les élémentaires —> *Cela sera fait dans le cadre du projet « rénovation énergie ».*

- cadenas à code plateau herbeux maternelle et grille cour maternelle vers route sancerre

- modification jardin maternelle et délimitation

- réaménagement de l'espace où était la structure retirée —> *La mairie propose le choix d'une structure en fonction des besoins des élèves, en accord avec la directrice, et établir ensuite un budget.*

- film sans tain sur l'ensemble des fenêtres de l'école (plan Vigipirate), pour voir sans être vu.

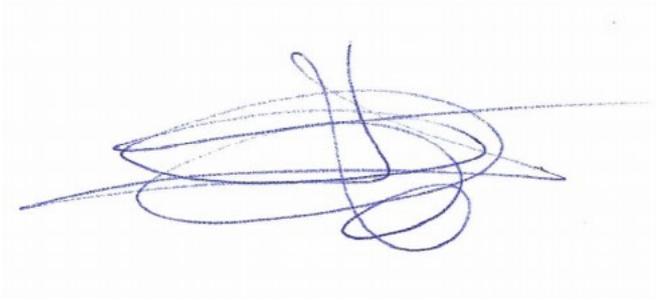
- passage protégé à faire route de Sancerre après le Boulevard de la République et avant le chemin du stade pour traversée des classes se rendant au stade. —> *La mairie signale qu'il s'agit d'un budget très/trop important et qu'il faut des autorisations.*

- les échasses de l'élémentaire en bois (7 paires) ont besoin de réparation —> *Au vu du coût des tampons (environ 15€ l'un) et du vernis, la mairie demande s'il ne vaut pas mieux racheter des échasses.*

Les prochains conseils d'école auront lieu (sous réserve de modification) : 25 janvier et 14 juin 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h05.

Secrétaire de séance :



La présidente :

